



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 27 mars 2015

## INVITATION PRESSE pour le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015

### **Carnet de santé de l'habitat : un outil inédit pour bien vivre dans votre logement**

Où passe-t-on les 2/3 de son temps ? Dans son logement. Prendre soin de son habitat est donc essentiel pour gagner en qualité de vie.

À l'initiative des services de l'État en Bretagne, et de manière totalement innovante, le carnet de santé de l'habitat a été créé, à destination du grand public, pour regrouper en un seul document des informations pratiques, des conseils, des bons réflexes pour aider chacun à réduire sa facture énergétique, améliorer son confort, évoluer dans un environnement plus sain, anticiper la défaillance de certains équipements, prévenir certains risques et ainsi éviter de gros travaux de réparation.

**Vous êtes invités à participer au point presse de  
présentation de ce nouveau « Carnet de santé de l'habitat »,  
en présence de Patrick Strzoda, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine**

**le mercredi 1<sup>er</sup> avril à 9h45 à Rennes**  
**à la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE),**  
48 boulevard Magenta à Rennes  
(plan d'accès : <http://osm.org/go/eri07jEPZ--?m=>)

La présentation du carnet donnera lieu à la mise en scène de situations de la vie quotidienne dans lesquelles il peut s'avérer utile.

---

Le carnet de santé de l'habitat est une initiative pilotée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Il est le résultat d'un travail mené en partenariat avec de nombreux acteurs du domaine de la construction, de l'habitat, de la santé, de l'environnement (institutionnels, professionnels, associations).

Il fait partie des actions du Programme Régional Santé - Environnement de Bretagne (PRSE) porté par l'État, le Conseil régional et l'Agence régionale de santé (ARS).

#### **Contacts presse :**

Préfecture de région : Françoise Kieffer - 02 99 02 11 80 ou Morgane Tirel - 02 99 02 11 81

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10 ou Marie Vergos - 02 99 33 42 11